



PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Nice, le 07 DEC 2015

Direction départementale des Territoires
et de la Mer

Service Économie agricole, Ruralité
et Espaces Naturels

Objet : mise en œuvre de l'article 7 de la charte de l'environnement – consultations publiques

Je soussigné, Sébastien FOREST,

de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes, atteste que les projets de texte ci-dessous ont fait l'objet d'une publication sur le site Internet de la Préfecture des Alpes-Maritimes, en application de l'article 7 de la charte de l'environnement.

Nature et intitulé des projets de texte : Arrêtés Préfectoraux d'approbation des documents d'objectifs et des chartes Natura 2000 de 2 sites Natura 2000

- FR9301562 : Site à Spéléomantes de Roquebillière
- FR9301550 : Sites à Chauves-souris de la haute Tinée

Période de mise à disposition, par voie électronique : du 03/11/2015 au 03/12/2015 (inclus)

Liens url de publication :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Participation-du-public-aux-decisions-ayant-une-incidence-sur-l-environnement/Approbation-DOCOB-et-Charte-N2000-du-site-Speleomantes-Roquebilliere-3-11-au-3-12-2015-inclus>

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Participation-du-public-aux-decisions-ayant-une-incidence-sur-l-environnement/Approbation-DOCOB-et-Charte-N2000-du-site-Haute-Tinee-3-11-au-3-12-2015-inclus>

Nombre d'observations reçues lors de cette publication : 0 (aucune)

Sébastien FOREST
Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer (par intérim)